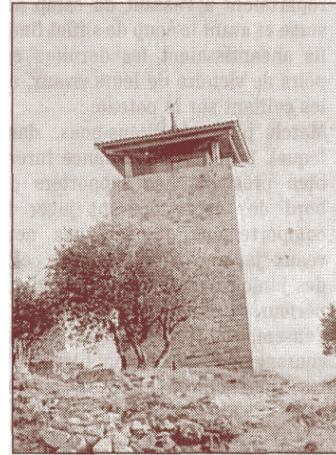


La tour de Brison, un patrimoine retrouvé

A l'occasion des Journées du patrimoine, le pôle d'économie du patrimoine (lire par ailleurs) a choisi de faire un zoom sur le patrimoine remarquable du site de Brison sur la commune de Sanilhac. La commune est partenaire du pôle d'économie du patrimoine depuis 2004 et a tout naturellement choisi de renforcer un des atouts patrimoniaux de son territoire : le site de Brison. En lien avec l'association des Amis de la tour de Brison, elle a élaboré un programme de confortement et de reconstruction de la tour nord du site. Ce programme a, par son inscription au pôle d'économie du patrimoine, pu prétendre à des financements importants de l'État et un soutien des autres financeurs. Le site de Brison est un patrimoine incontournable du Sud-Ardèche. Grâce au partenariat entre la commune de Sanilhac, l'association des

amis de Brison et aujourd'hui le Syndicat intercommunal pour le thermalisme et l'environnement, le site se reconstruit. Il attire chaque année plus de 15 000 visiteurs, qui se régaleront dans les auberges et restaurants aux alentours. Brison sert à la collectivité en étant mis à disposition des pompiers pour les vigies anti-incendies. Ce patrimoine, reconstruit à l'identique des plans vieux de 800 ans, valorise aussi le travail des tailleurs de pierres et maçons "à l'ancienne". En ce sens il regroupe les éléments fondateurs des pôles d'économie du patrimoine comme souhaité par l'État lors de leur création, un patrimoine identitaire, un savoir-faire, une dimension économique, sociale, culturelle et pédagogique. Le pôle d'économie du patrimoine de l'Ardèche, piloté par le syndicat intercommunal pour le thermalisme



Le site de Brison attire chaque année plus de 15 000 visiteurs.

et l'environnement a obtenu cette reconnaissance de l'État en 1998 et en 2004.

Un pôle pour valoriser le patrimoine

Le pôle d'économie du patrimoine est un label de l'État que le Syndicat intercommunal pour le thermalisme et l'environnement (SITHERE), présidé par Jean-Claude Flory, a obtenu pour son programme 1995-2002, de valorisation des patrimoines de la Cévenne et de la montagne et notamment le patrimoine volcanique. Ce premier programme de 3,5 M €,

réalisé en partenariat avec 33 communes, s'est enrichi pour atteindre aujourd'hui plus de 8,5 M € et regrouper 65 communes (Cévennes, Montagne, Coiron et Ardèche méridionale). Ce nouveau programme s'organise autour de la mise en valeur des patrimoines qui forgent l'identité du territoire, de l'amélioration et la structuration de l'offre culturelle et

touristique du territoire et enfin de la valorisation économique des ressources patrimoniales. Ses objectifs sont de mieux mailler le territoire autour des offres culturelles, patrimoniales et touristiques, de drainer la fréquentation en renvoyant les visiteurs de site en site et de favoriser la visite sur des secteurs moins fréquentés.